



Résolution N° 19/09
relative à l'adoption du dossier type d'appel
d'offres applicable aux marchés de
fournitures.

Le Conseil de Régulation, en sa séance du 27 mars 2009,

1. **Après avoir entendu** le rapport du Directeur Général présentant les dossiers-types de passation de marchés ;
2. **Ayant pris acte** des avis formulés par les autorités contractantes et la Direction centrale des Marchés publics sur les dossiers-types ;
3. **Entendu** les commentaires et amendements formulés par les Conseillers lors des discussions ;
4. **Adopte :**

A l'unanimité de ses membres et sous réserve de la prise en compte des amendements formulés par les Conseillers, le « **dossier type d'appel d'offres applicable aux marchés de fournitures** » comprenant les pièces suivantes :

- l'Avis d'appel d'offres,
 - les Instructions aux candidats,
 - les Données particulières de l'appel d'offres,
 - les Formulaires de soumission,
 - le cadre du Bordereau des quantités et calendrier de livraison
 - le Cahier des clauses administratives particulières,
 - les Formulaires du marché comprenant le modèle d'Acte d'engagement, les formulaires de garantie de soumission, de garantie d'avance de démarrage, de garantie de bonne exécution.
5. **Demande** au Directeur Général de prendre toutes les mesures nécessaires pour sa publication sans délai ;
 6. **Ordonne** au Directeur Général de joindre à la présente résolution, un exemplaire du dossier type concerné.

Fait à Dakar le 01 AVR. 2009



Pour le Conseil

MANSOUR DIOP

Le Président